

67

1670 Januar 1., Turin

PENSIONENPATENT VON HERZOG [KARL] EMANUEL [II.] ZUGUNSTEN VON
RITTER [BEAT JAKOB I.]¹ ZURLAUBEN

s. AH 25/4

1) In AH 25/4 irrtümlich mit B e a t K a s p a r Zurlauben erschlossen.

In ital. Sprache. Gedruckt bei Giovanni Battista Z a p p a t a, Turin 1686.
AH 82, 204 - Blatt 204^v leer

68

1620 Juli 13., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOREN ROBERT] MIRON AN [ALT] AMMANN
[UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT KONRAD III.] ZUR-
LAUBEN, "CAP.^{NE} AU REGIMENT DES GARDES SUISES DU ROY
[LUDWIG XIII.]", ZUG

"J'escris à mess.^{rs} [Schultheiss und Rat] de Lucerne [dem Vorort] pour faire
scavoir à tous voz cantons voisins [- vermutlich sind damit die IV kath. Orte,
V ausg. LU, gemeint -] le besoing qu'il y a d'empescher par entremise et ne-
gotiation le passage de ceux [Zürich und Bern gemeint] qui soubz pretexte
d'aller secourir les grisons [- Bündnerwirren -] à leur mandement sur une ...
Invasion de leur pais veulent traverser le restablissement de la paix Repos
et de la Justice dedans ces troys ligues, ceux de Valays [=Wallis] s'y prepa-
rent estant publié dans le pays que ceux de Milan veulent envahir la Valte-
line, C'est donc à vous autres mess^{rs} à vous ... [?]¹ de L'un et de l'autre
et laisser faire les bannis n'ayant autre Jntention que de se remestre et re-
prendre le dessus et non de se livrer a aucune domination estrangere qui vous
tourneroit à entier ruine et pour ce Jl me semble que devez envoyer vers tous
les cantons e alliez qui ont este Invitez à ce secours pour estre Informez
de cette subite resolution de laquelle vous autres qui este pareillement al-
liez n'avez eu aucun advis de la part des ligues grise comme Jl estoit rai-
sonnable pour vous opposer d'une commune main à cette Invasion mise en avant
si elle paroist en aucune ... [façon] comme cy devant vous vous estes unis à
escrire aux Grisons pour leur commun bien allegant que faisant autrement vous
vous divisez et mipartissez[?]² contre ... [l'essence] de voz ligues et la

teneur de voz traitez et si vous scavez quelque chose de ce que lesdits ban-
 nis ont avance mandez le moy, Cependant vous sçavez que ceux de Milan traitent
 encore pirement les disains de Valays leurs voysins qu'ilz ne faisoient et
 sont a la veille de se brouiller la dessus quoy qu'ilz ne laissent de se pre-
 parer tous pour aller au secours des Grisons et ne puis comprendre pourquoy
 ... Alpsonse [=Alfonso I C a s a t i, der mail./span. Ambassador] ne satisfait
 point à ce qu'il a promis vous devez tous faire Instance maintenant dautant
 que les Valesans veullent une Journée sur ce suiet ou les disains d'enhault
 se desuniront d'avec ceux d'enbas qui font le plus de nombre pour s'accomoder
 ... avec Milan en ... [?] d'enbas[?]³ voulant empescher Ilz se brouilleront
 et les protestans prendront ledessus, ce que l'espagnol aura ... [?]⁴ pour
 la Religion catholique qu'ilz font mine de vouloir conserver, sur tout seroit
 necessaire d'escrire au baillif de Sargans [Jost H e l m l i n] s'il se trou-
 ve surpris de ce secours qu'il face Instance qu'il en fault advertir tous ses
 superieurs [gemeint die dort mitreg. Orte], Aumoins pourroit on tenir une
 Journée la dessus [- in der Folge kam dann dieses Problem anlässlich einer
 von den VII kath. Orten beschickten Konferenz - Stadt und Amt Zug war dabei
 u.a. auch durch Konrad III. Zurlauben vertreten -, die am 22. Juli 1620 in
 Luzern stattfand, zur Sprache -]⁵ ... [et y entendre l'oppinion] du Roy sans
 l'avis ... duquel Il n'est pas à propos d'entrer en armes en un pais qui luy
 est allié, et qui est en trouble et les [V] Cantons [cath.] peuvent encore
 Insister qu'il n'est pas à propos, que les [cantons] protestans soient seulz
 appellez au secours des grisons ou Il y a nombre de catholique qui ont Inte-
 rest d'y voir aussy du secours des cantons de leur profession, J'attendray
 de voz nouvelles et de celles du frere [Heinrich R e d i n g!, Ratsherr von
 Schwyz] auquel Je n'ay pas eu loysir d'escrire pour la haste que J'ay eu d'en-
 voyer ce porteur que J'ay creu vous devoir trouver à Lucerne vous luy en fe-
 rez part estant bien necessaire que son Canton [- Reding war Ratsherr von
 Schwyz -] contribue à tout cecy ...

Je ne scays si les depesches que mess^{rs} des [V] Cantons [cath.?] ont ... [ec-
 rites] pour la Cour doivent aller par autre voye que par noz ordinaires vous
 m'en donnerez avis s'il vous plaist,

J'ay donné charge à ce porteur de vous aller trouver à Zug s'il ne vous ren-
 contre à Lucerne et vous bailler copie de la lettre que j'escris audits s.
 de Lucerne à fin de vous Instruire de ce que Je leur mande dont vous ferez
 part à mr. Reding auquel J'escris seulement un mot de ... [recommandation] et
 d'avis que vous l'Informerez de tout, J'escris aussy à M^r Alpsonse casat

lequel si mon homme n'a rencontré à Lucerne ou vous retiendrez la lettre pour luy faire tenir et celles que J'escris au sr [Johann Heinrich] de Z u m- b r u n [n e n] [dem Statthalter von Uri] ou vous ordonnerez au porteur d'aller à Ury la porter audit sr Alpsonse pour en avoir response que Je n'espere pas conforme à ma demande Je voy bien que les espagnolz et les [cantons] protestans gasteront tout Dieu y pourvoyra s'il luy plaist".

1) à vous parler de leur 2) à mi par les centres

3) avec Milan en 6 ans. Surabey vaudam

4) par le pape Holigien catholique ^{et l'Espagnol aura campé avec}

5) s. EA V 2, 139 (Nr. 132)

Original, mit Siegel - AH 82, 205-206.

[1704?]

A

NOTIZEN [VOM OBERVOGT VON HUENENBERG, BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN],
UEBER VERSCHIEDENE STADTZUGERISCHE RECHTE IN DER VOGTEI
HUENENBERG

"N.^o 15. ligt ein brieff Von Amman [bzw. Stabführer] Undt Rhat der statt Zug in 6 puncten [=Gemeindeartikel von 1644]¹

[1.] das die buossen so auf der brugg [bei Sins] etc. ... [wie?] ich das than etc. ausserth 1 gl. ... solen den burgern [der Stadt Zug] gehören, wägen des Zollers [an der Reuss - 1644 war dies Oswald Heinrich W i c k a r t und 1704 Johann Jakob M o o s -] Zuo fragen. NB die Hunenberger widersezent [sich].

2. ausserth die warth [=Gasthof Warth in Hünenberg] das Umgelld bezallth worden.

3[.] Articul. So wohlh Zuo remarquieren das alle Mandaten so der Oberkeithlichen gwalldt anhängig gleich andern Vogteyen gehorsamblich sein sollen undt das sollche Rueff Zedell, sey seygendt von dem Obervogt [- 1644 war dies in Hünenberg Kaspar B r a n d e n b e r g -] unterschriben oder